



# Petit Journal

Saint-Silvain-Bellegarde **Juillet 2026**

## SOMMAIRE

- **Mot de la Maire** p. 2
- **Au Conseil Municipal** p. 3
- **Vie Communale** p. 17
- **Entreprises et artisans de la commune** p. 21
- **La vie des associations** p. 24
- **Culture** p. 26
- **Infos diverses** p. 28

## Mairie de Saint-Silvain-Bellegarde

23190 Saint-Silvain-Bellegarde

Tél : 05 55 67 62 47

Mail : [mairie@saintsilvainbellegarde.fr](mailto:mairie@saintsilvainbellegarde.fr)

Site web : [mairie.saint-silvain-bellegarde.fr](http://mairie.saint-silvain-bellegarde.fr)

Facebook : [facebook.com/saintsilvainbellegarde](https://facebook.com/saintsilvainbellegarde)

**Panneau Pocket**

## AGENDA

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>6<br/>Juil.</b>        | Rencontre avec les enseignantes         |
| <b>20<br/>juil.</b>       | 19h réunion commission chemins (mairie) |
| <b>25<br/>juil.</b>       | Course de côte                          |
| <b>8<br/>août</b>         | Fête de la chasse                       |
| <b>20<br/>Sept</b>        | Fête de Saint-Silvain                   |
| <b>19<br/>20<br/>Sept</b> | Journées du Patrimoine                  |

# Mot de la Maire

---

*Chers vous toutes et tous de Saint-Silvain,*

*Avec émotion et consciente de mes responsabilités, je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire de notre Commune.*

*La confiance qui m'a été accordée m'engage pleinement au service de notre territoire et de sa population.*

*L'ensemble de l'équipe municipale a à cœur de poursuivre le développement de notre Commune, tout en préservant ce qui fait sa richesse : sa qualité de vie.*

*Les différentes commissions municipales vous sont ouvertes. C'est une bonne façon de renforcer l'association de tous les habitants qui le souhaitent aux projets communaux importants pour notre cadre de vie.*

*Je salue le travail accompli par l'équipe municipale précédente, notamment les initiateurs et créateurs du centre de santé.*

*Grâce à l'association Médecins Solidaires et à sa noria de médecins, cette présence médicale est une chance exceptionnelle dont bénéficient plus de 2800 patients. Ils le doivent aussi à Emmanuelle, Laura et Lucile, les coordinatrices qui organisent à la perfection le fonctionnement du centre.*

*Bienvenue aux deux familles de Sannegrand qui y résident désormais de façon permanente et aux trois autres qui s'installent à Buxerette et au Bourg. Notre communauté communale, attachée aux valeurs de solidarité, de convivialité et de partage, fera au mieux pour qu'elles se sentent rapidement chez elles et trouvent parmi nous les conditions d'un épanouissement personnel, familial et professionnel.*

*En cette période estivale, je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil municipal et des employés communaux, un bel été, moment privilégié fait de repos, de rencontres, de découvertes et de cordialité.*

*Michèle ALOUCHY*

# Au Conseil Municipal



Les élections municipales se sont tenues le 15 mars 2026, une unique liste menée par Mme Michèle ALOUCHY s'est présentée.

On dénombre 124 votants sur 191 personnes inscrites, avec 67 abstentions, 4 bulletins blancs et 30 bulletins nuls soit 90 votes exprimés.

| <b>Conseil Municipal élu le 20 mars 2026</b>  |   |
|---|---|
| <b>En haut, de gauche à droite</b><br>Françoise GALLAND-DESMICHEL<br>Boris SONDAGH<br>Nadège LAURENSON<br>Julien PALAYER  | Conseillère<br>Conseiller<br>Conseillère<br>Conseiller  |
| <b>En bas, de gauche à droite</b><br>Martine BUJADOUX<br>Jean-Marie BERTRAND<br>Ingrid GUESTIN<br>Alexandre BOURDERY<br>Michèle ALOUCHY<br>Théo DERIVIERE<br>Delphine PEYNOT<br>Philippe BOUDARD<br>Laurence PROUST | Suppléante<br>2ème adjoint<br>3ème adjointe<br>Conseiller<br>Maire<br>Suppléant<br>1ère adjointe<br>Conseiller<br>Conseillère |

Le Conseil municipal s’est réuni six fois durant le premier semestre 2026 : la réunion du 27 février a été la dernière tenue par le Conseil élu en mars 2020 ; celles des 20 mars, 3 et 24 avril et du 5 juin 2026 ( 2 réunions le 5 juin) ont été les premières tenues par le nouveau Conseil élu le 15 mars 2026.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter, à la Mairie ou sur le site Internet de la Commune (<https://saintsilvainbellegarde.fr>), les comptes rendus de ces réunions, accompagnés des documents soumis au Conseil, ainsi que les textes des délibérations adoptées.

## Le Budget de la commune

### Jusqu’au 20 mars (Municipalité 2020-2026)

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal en fin de mandat a approuvé les comptes de l’exercice 2025, à titre provisoire en raison d’une panne informatique du ministère des finances, mais les chiffres ont ensuite été confirmés.

#### a- Budget principal

##### Fonctionnement

L’exercice 2025 a dégagé un excédent de fonctionnement de 43 000 € avec 160 000 € de dépenses et 203 000 € de recettes (chiffres arrondis).

| Dépenses de fonctionnement 2025 (€)     |            | Recettes de fonctionnement 2025 (€)     |            |
|---|------------|---|------------|
| Charges à caractère général :           | 70 186,26  | Atténuations de charges :               | 0,00       |
| Charges de personnel :                  | 49 535,46  | Produits des services :                 | 1 961,40   |
| Autres charges de gestion courante :    | 39 466,16  | Impôts locaux :                         | 49 336,00  |
| Charges financières :                   | 00,00      | Impôts et taxes                         | 18 068,40  |
| Charges exceptionnelles                 | 146,47     | Dotations :                             | 118 055,97 |
|   |            | Autres produits de gestion courante :   | 15 312,86  |
|   |            | Produits exceptionnels :                | 0,00       |
| Opérations d’ordre (amortissement)      | 450,00     | Produits financiers :                   | 0,45       |
| Total dépenses de fonctionnement 2025 : | 159 784,35 | Total recettes de fonctionnement 2025 : | 202 735,08 |
| Excédent de fonctionnement 2025 :       | 42 950,73  |   |            |
| TOTAL                                   | 202 735,08 | TOTAL                                   | 202 735,08 |

Compte tenu de 157 000 € d’excédents de fonctionnement antérieurs restés disponibles au début de l’exercice 2025, les résultats cumulés de fonctionnement disponibles se sont élevés à 200 000 € (chiffres arrondis).

| Exercice 2025                 | Fonctionnement (€)  |                      |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|
|                               | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent |
| Opérations de l’exercice      | 159 784,35          | 202 735,08           |
| Résultat de l’exercice        |                     | 42 950,73            |
| Résultats antérieurs reportés |                     | 157 076,49           |
| Résultats de clôture          |                     | <b>200 027,22</b>    |

## Investissement

Les 61 000 € de dépenses d'investissement réalisées en 2025 ont essentiellement concernés trois opérations d'équipement : la défense contre l'incendie (56 500 €), le remplacement du portail du nouveau cimetière (2 700 €), la déviation de Chez Bardy (1 000 €). Hors 600 € de recettes externes (compensation de TVA), le financement a été assuré par les excédents de fonctionnement disponibles (58 000 €).

| Dépenses d'investissement 2025 (€)                            |           | Recettes d'investissement 2025 (€)  |          |
|---|-----------|---|----------|
| Opérations d'équipement :                                     | 60 395,71 | Excédent de fonctionnement capitalisé :   | 0,00     |
| Op. 11 « Terrains » :   | 0,00      | Subventions d'équipement :  | 0,00     |
| Op. 12 « Achat de matériels »                                 | 0,00      | FCTVA :   | 1 616,00 |
| Op. 13 « Travaux de voirie »                                  | 1 015,20  | Emprunts et cautionnement :   | 548,00   |
| Op. 14. « Salle polyvalente »                                 | 0,00      |   |          |
| Op.15 « Eglise »  | 0,00      |   |          |
| Op.16 « Aménagement du bourg »                                | 0,00      |   |          |
| Op.17 « Cimetière »   | 2 712,00  |   |          |
| Op.18 « Bâtiment »  | 0,00      |   |          |
| Op.119 « DECI »   | 56 668,51 |   |          |
| Op.120 « Ouvrages d'art »                                     | 0,00      |   |          |
| Emprunts et cautionnements :                                  | 243,00    |   |          |
| Subvention pour la construction du centre de secours de Crocq | 225,59    | Amortissement de la participation à la construction du centre de secours de Crocq | 450,00   |
| Total dépenses d'investissement :                             | 60 864,30 | Total recettes d'investissement :   | 2 614,00 |

Compte tenu d'un montant de + 21 000 € de résultats d'investissement antérieurs reportés, le résultat de la section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025 s'établit à - 37 000 € (chiffres arrondis).

| 2025                          | Investissement (€)  |                      |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|
|                               | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent |
| Opérations de l'exercice      | 60 864,30           | 2 614,00             |
| Résultat de l'exercice        | - 58 250,30         |                      |
| Résultats antérieurs reportés |                     | 21 085,41            |
| Résultats de clôture          | <b>-37 164,89</b>   |                      |

À ce besoin de financement de - 37 000 € s'est ajouté le solde des recettes et dépenses d'investissement de 2025 qui n'ont été encaissées ou payées qu'au début de 2026 (les « restes à réaliser » ; RAR), soit aussi environ - 37 000 €. Le besoin de financement total résultant des investissements 2025 ressort donc à - 74 500 €. Les 76 000 € de recettes proviennent de versements de subvention (DETR, Fonds Vert, Europe, département). Les 113 500 € de dépenses ont acquitté les travaux de défense contre l'incendie (60 000 €) et de la déviation de Chez Bardy (53 500 €). Le prélèvement total, sur les excédents de fonctionnement disponibles en 2025 aura ainsi été de 74 500 €.

### b- Budget de l'atelier

Les 6 500 € de recettes de fonctionnement proviennent des loyers versés par la société Codechamp. Les dépenses de fonctionnement ont été négligeables et il n'y a eu ni dépense ni recette d'investissement. Compte tenu des 35 000 € de résultats de fonctionnement reportés au titre des exercices antérieurs, l'exercice 2025 se solde par des excédents de fonctionnement cumulés de 41 000 €.

| Dépenses de fonctionnement 2025 (€)       |               | Recettes de fonctionnement 2025 (€)       |                 |
|---|---------------|---|-----------------|
| Charges à caractère général :             | 00,00         | Produits des services :                   | 0,00            |
| Autres charges de gestion courante :      | 0,12          | Autres produits de gestion courante :     | 6 516,80        |
| Titres annulés sur exercice antérieur     | 462,48        |   |                 |
| <b>Total dépenses de fonctionnement :</b> | <b>462,72</b> | <b>Total recettes de fonctionnement :</b> | <b>6 516,80</b> |
| Dépenses d'investissement 2025 (€)        |               | Recettes d'investissement 2025 (€)        |                 |
| Opérations d'équipement :                 | 0,00          |   |                 |
| Emprunts et cautionnements :              | 0,00          | Emprunts et cautionnement :               | 00,00           |
| <b>Total dépenses d'investissement :</b>  | <b>0,00</b>   | <b>Total recettes d'investissement :</b>  | <b>00,00</b>    |

| 2025                     | Fonctionnement      |                      | Investissement      |                      |
|--------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| LIBELLE                  | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent |
| Opérations de l'exercice | 462,60              | 6 516,80             | 0,00                | 0,00                 |
| Résultats reportés       |                     | 35 114,07            |                     | 8 000,97             |
| <b>Totaux</b>            | <b>462,60</b>       | <b>41 630,87</b>     | <b>0,00</b>         | <b>8 000,97</b>      |
| Résultats de clôture     |                     | <b>41 168,27</b>     |                     | <b>8 000,97</b>      |
| Restes à réaliser        |                     |                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>          |
| Totaux cumulés           |                     |                      | <b>0,00</b>         | <b>8 000,97</b>      |
| Résultats définitifs     |                     | <b>41 168,27</b>     |                     | <b>8 000,97</b>      |

### c- Résultats 2025 reportés sur 2026

À l'ouverture de l'exercice 2026, les excédents de fonctionnement antérieurs disponibles se montent donc à 125 500 € sur le budget général et à 41 000 € sur le budget de l'atelier. La Commune n'a aucun emprunt en cours.

| Résultats 2025  | Budget principal   | Atelier          |
|---|--------------------|------------------|
| <b>Fonctionnement 2025 (€)</b>                                  |                    |                  |
| Dépenses  | 159 784,35         | 462,60           |
| Recettes  | 202 735,08         | 6 516,80         |
| Résultat de l'année   | 42 950,73          | 6 054,20         |
| Résultat reporté n-1  | 157 076,49         | 35 114,07        |
| <b>Total résultat fonctionnement</b>                            | <b>200 027,22</b>  | <b>41 168,27</b> |
| <b>Investissement 2025 (€)</b>                                  |                    |                  |
| Dépenses  | 60 864,30          | 0,00             |
| Recettes  | 2 614,00           | 0,00             |
| Résultat de l'année   | - 58 250,30        | 0,00             |
| Résultat reporté n-1  | 21 085,41          | 8 000,97         |
| <b>Total résultat investissement</b>                            | <b>- 37 164,89</b> | <b>8 000,97</b>  |
| <b>Restes à réaliser à fin 2025 (€)</b>                         |                    |                  |
| Dépenses  | <b>113 500,00</b>  | <b>0,00</b>      |
| Recettes  | <b>76 148,00</b>   | <b>0,00</b>      |
| <b>Total</b>  | <b>- 37 352,00</b> | <b>0,00</b>      |
| <b>Report des résultats à la clôture de l'exercice 2025 (€)</b> |                    |                  |
| <b>Fonctionnement 002</b>                                       | <b>125 510,33</b>  | <b>41 168,27</b> |
| <b>Investissement 001</b>                                       | <b>- 37 164,89</b> | <b>8 000,97</b>  |
| <b>Besoin de financement</b>                                    | <b>74516.89</b>    |                  |

**Depuis le 20 mars (Municipalité élue le 15 mars 2026)**

**a- Budget principal**

**Fonctionnement**

La section de fonctionnement est proposée en suréquilibre conformément à l'article L. 1612-7 du CGCT. Le suréquilibre est l'excédent net de fonctionnement prévu à la fin de l'exercice 2026 après intégration des résultats reportés des exercices antérieurs et prise en compte du virement 2026 de la section de fonctionnement à la section d'investissement destiné à couvrir le besoin d'autofinancement des investissements en 2026.

| <b>Dépenses de fonctionnement (€)</b>                  |                     | <b>Recettes de fonctionnement (€)</b>          |                   |
|--|---------------------|--|-------------------|
| 011 - Charges à caractère général                      | 104 800,00          | 013 – atténuations de charges                  | 100,00            |
| 012 - Charges de personnel                             | 61 100,00           | 70 – Produits des services                     | 2 150,00          |
| 65 – Autres charges de gestion courante                | 45 020,00           | 73 – Impôts et taxes                           | 49 200,00         |
| 66 - Charges financières                               | 0,00                | 731 – Impôts locaux                            | 17 800,00         |
| 67- Charges exceptionnelles                            | 200,00              | 74 – Dotations, subventions et participations  | 102 461,00        |
| 042 - Amortissement                                    | 570,00              | 75- Autres produits de gestion courantes       | 40 500,00         |
|  |                     | 77- Produits exceptionnels                     | 200,00            |
| <b>Total dépenses de fonctionnement 2026 :</b>         | <b>211 690,00</b>   | <b>Total recettes de fonctionnement 2026 :</b> | <b>212 411,00</b> |
| <i>(Excédent de fonctionnement 2026)</i>               | <i>(721,00)</i>     |  |                   |
|  |                     | Résultats antérieurs reportés : 002            | 125 510,33        |
| <b>Excédents de fonctionnement cumulés</b>             | <b>126 231,33</b>   |  |                   |
| - <i>(dont virement à la section d'investissement)</i> | <i>(12 197,00)</i>  |  |                   |
| - <i>(dont « suréquilibre »)</i>                       | <i>(114 034,33)</i> |  |                   |
| <b>TOTAL</b>   | <b>337 921,33</b>   | <b>TOTAL</b>                                   | <b>337 921,33</b> |

**Investissement**

La section d'investissement du budget principal pour l'exercice 2026 prévoit 17 000 € de dépenses, autofinancées à hauteur de 12 197 € (provenant de l'excédent de fonctionnement disponible), le complément étant financés 4 233 € de recettes de compensation de TVA au titre d'investissements réalisés lors des exercices antérieurs et 570 € d'amortissement (recette d'ordre pour l'extension de la caserne des pompiers de Crocq. Ces dépenses prévues en 2026 concernent les ouvrages d'art (travaux sur les ponts communaux notamment, pour 10 000 €), la voirie (5 000 €) et la toiture de l'église (2 000 €). Les autres inscriptions, équilibrées en dépenses et recettes, soldent des opérations d'investissement réalisées durant les exercices antérieurs.

| Dépenses d'investissement                        |                   | Recettes d'investissement                |                   |
|--|-------------------|--|-------------------|
| 001 – Solde d'exécution d'investissement reporté | 37 164,89         | Virement de la section de fonctionnement | 12 197,00         |
| Opération 11 - Terrain                           | 0,00              | FCTVA :                                  | 4 233,00          |
| Opération 12 - Matériel                          | 0,00              | Excédent de fonctionnement capitalisé    | 74 516,89         |
| Opération 13 - Voirie                            | 5 000,00          | 13 - Subventions d'investissement        | 0,00              |
| Opération 15 - Église                            | 2 000,00          | 16 - Emprunts et cautionnement           | 0,00              |
| Opération 16 – Aménagement bourg                 | 0,00              | Opération d'ordre - amortissement        | 570,00            |
| Opération 17 - cimetière                         | 0,00              |  |                   |
| Opération 18 - Bâtiments                         | 0,00              |  |                   |
| Opération 119 – Sécurité incendie                | 0,00              |  |                   |
| Opération 120 – Ouvrage d'art                    | 10 000,00         |  |                   |
| 16 - Emprunts et cautionnement                   | 0,00              |  |                   |
| 20 – Subventions organismes publics              | 0,00              |  |                   |
| Reste à réaliser 2025 :                          | 113 500,00        | Reste à réaliser 2025 :                  | 76 148,00         |
| <b>Total dépenses d'investissement :</b>         | <b>167 664,89</b> | <b>Total recettes d'investissement :</b> | <b>167 664,89</b> |

### b- Budget de l'atelier

Ce budget concerne le bâtiment communal loué à la société CODECHAMP. Il comptabilise essentiellement les loyers qu'elle verse à la Commune, soit 525 €/mois. Les charges sont négligeables. Compte tenu des résultats de fonctionnement accumulés au fil des exercices antérieurs (plus de 41 000 €), un transfert d'un montant de 25 000 € depuis ce budget annexe sur le budget principal, comptabilisé en recettes de sa section de fonctionnement, a été prévu en 2026.

### Fonctionnement

| Dépenses de fonctionnement                |                  | Recettes de fonctionnement                |                 |
|---|------------------|---|-----------------|
| 011 - Charges à caractère général         | 22 368,27        | Résultat reporté : 002                    | 41 168,27       |
| 65 – Autres charges de gestion courante   | 25 100,00        | 70 – Produits des services                |                 |
| 67 – Charges spécifiques                  | 0,00             | 75- Autres produits de gestion courantes  | 6 300,00        |
| <b>Total dépenses de fonctionnement :</b> | <b>47 468,27</b> | <b>Total recettes de fonctionnement :</b> | <b>47 68,27</b> |

## Investissement

| Dépenses d'investissement                |                 | Recettes d'investissement                |                 |
|--|-----------------|--|-----------------|
| 21 – Immobilisations corporelles         | 8 000,97        | Résultat reporté : 001                   | 8 000,97        |
| 16 - Emprunts et cautionnement           | 350,00          | 16 - Emprunts et cautionnement           | 350,00          |
| <b>Total dépenses d'investissement :</b> | <b>8 350,97</b> | <b>Total recettes d'investissement :</b> | <b>8 350,97</b> |

## Taux d'imposition 2026

Depuis 2023, il revient au Conseil de fixer les taux communaux. Le Conseil a décidé, comme les années précédentes, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale et de ne pas taxer les logements vacants depuis plus de deux ans, et donc de voter les taux suivants pour 2026 :

- Taxe sur le foncier bâti : 29,68 %, soit 6,75 % (= taux 2020 de la part communale) + 22,93 % (= taux 2020 de la part départementale) ;
- Taxe sur le foncier non bâti : 46,06 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 5,63 %

Avec ces taux, le produit fiscal 2026 attendu calculé par le service des impôts s'élève à **85 255 €** (87.289,00 € en 2025).

Il est mentionné qu'une modification importante (réforme nationale) devrait intervenir en 2029 dans la détermination des bases de calcul des taxes foncières.

## Subventions 2026

Un montant total de subventions de 1650 € a été attribué comme suit :

- 200 € pour le comité des fêtes, l'ACCA (chasse), l'AAPPMA (pêche), les Ptits Loups (association des parents d'élèves) et l'association de la Course de côte de la Tardes,
- 150 € pour l'association de l'EHPAD Les Bouquets, le club de foot de Bellegarde, le club de judo de Bellegarde, l'association Sportez-vous bien,
- 50 € pour le club de foot d'Aubusson.

Ces subventions sont attribuées à la condition habituelle que les demandes en soient faites par les bénéficiaires et qu'elles soient accompagnées des justifications nécessaires, notamment d'une copie des comptes 2025 et compte rendu d'assemblée générale.

## Informations diverses

---

### Jusqu'au 20 mars (Municipalité 2020-2026)

#### **a- Autres votes**

Outre l'adhésion de 5 nouvelles communes au Syndicat mixte Est Creuse Développement, le Conseil a approuvé la troisième et dernière partie de l'inventaire des chemins ruraux de la Commune. Elle couvre les 7 sections cadastrales AR, SL, AT, AV, AW, AX et AY (les sections AQ et AU n'existent pas ; la Commune compte 19 sections). Comme les deux premières, adoptées respectivement lors des séances des 12 novembre 2021 et 6 mai 2022, elle est mise en ligne sur le site internet de la Commune.

En revanche, le Conseil a rejeté :

- le projet de modification des statuts du SIVOM Auzances-Bellegarde (estimé insuffisamment documenté) ;
- la motion proposée par le Syndicat des énergies de la Creuse (SDEC) contre un projet national de transfert aux départements des compétences d'autorité organisatrice de la distribution locale d'électricité actuellement exercées par des syndicats départementaux tels que le SDEC en Creuse (projet de simplification considéré majoritairement comme méritant au moins d'être discuté).

#### **b- Questions diverses**

##### **Défense extérieure contre l'incendie**

Hors l'installation (différée jusqu'au temps sec du printemps ou de l'été) de la borne incendie de Chez Livet/Le Montgeteix et des 100 mètres de canalisation avec un disconnecteur qui la reliera à la conduite principale, l'ensemble des équipements de la première tranche du plan communal pluri-annuel de défense contre l'incendie est en place. Le SDIS a procédé à un contrôle des installations en service. Un arrêté pris par le Maire le 23 février 2026 définit le dispositif communal de défense extérieur contre l'incendie, avec en annexe l'inventaire des points d'eau incendie en service dans la Commune.

##### **Chemins**

Des Garennes : la régularisation amiable de sa situation juridique n'ayant pas abouti, l'avocate de la Commune a remis un rapport sur les choix qui s'offrent à la Commune pour obtenir la régularisation ;

De Chez Bourny : un devis a été demandé au SIVOM pour Le dégagement du tronçon compris entre, au nord, le chemin du Mas et, au sud, la voie communale n° 1, embroussaillé et encombré de dépôts de pierres et de branchages (3 684 € TTC) ;

Nord-est des Barris : la Croix en fer forgé surmontant un socle de pierre situé sur l'accotement de la branche sud de ce chemin, en face du pignon est de la maison du n° 15, a été retrouvée. Elle appartient à un riverain qui se propose d'en faire don à la Commune ;

Traversée sud de Chez Bardy : à la jonction avec la voie communale n° 1C, un empièchement et un goudronnage (2 518 € TTC) ont été commandés au SIVOM pour remédier, par temps humide, à l'accumulation de boue devant l'entrée de la maison du n° 9.

### **Logement communal n° 3**

Son raccordement à la fibre a nécessité d'agrafer un fil - discret - le long de la façade du bâtiment de la Mairie montant 492,19 €.

### **Toiture de l'église**

M. Christophe GILLET, architecte du patrimoine à Lyon, a procédé en février à un examen détaillé de la charpente et de la toiture. Il a conclu, comme le service de l'architecte départemental des Bâtiments de France, à la nécessité d'une réfection complète de la couverture (hors clocher) et d'une reprise de certains éléments de la charpente. Il prépare un devis estimatif.

## **Depuis le 20 mars (Municipalité élue le 15 mars 2026)**

### **a- Centre de santé**

Des travaux, d'un montant de 4 404,90 € (TTC), ont été réalisés pour augmenter le nombre de places de stationnement. Ils sont pris en charge par le syndicat intercommunal *Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble* et donc financés à parité par les deux communes.

Le camion de dermatologie est venu sur le parking du centre de santé les 8, 9 et 10 avril. Il y sera à nouveau présent les 8, 9 et 10 juillet. Les créneaux de consultation sont d'ores et déjà complets.

### **b- Personnel communal**

Le contrat de mise à disposition de Mme Stéphanie GUINOT par la commune de Crocq à celle de Saint-Silvain-Bellegarde pour une demi-journée par semaine s'achève au 30 juin.

Mme Isabelle PERGET est embauchée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 pour palier au départ de Mme Muriel FERNANDEZ à compter du 30 septembre 2026.

### **c- École**

Compte tenu de la baisse des effectifs, la fermeture d'une des classes du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Bellegarde–Saint-Silvain avait été annoncée fin 2025. Elle a été confirmée en mars 2026 par la direction académique des services de l'éducation nationale pour la rentrée de septembre 2026. Cette fermeture concerne une classe de l'école de Bellegarde. L'équipe enseignante des deux écoles sera complètement renouvelée à la rentrée scolaire de septembre prochain : Mme Maud COUVÉ arrive à Bellegarde et Mme Virginie VISSERIAS à Saint-Silvain.

#### **d- Défibrillateur**

Ses électrodes arrivant à péremption le 8 juin 2026, le défibrillateur installé dans le couloir nord du bâtiment de la mairie n'était plus en conformité. Des devis d'achat ou de location ont été demandés à deux sociétés, CARDIOP et SAUVIE. Le choix s'est porté sur un achat auprès de l'entreprise SAUVIE pour un coût de 2 839 €, le défibrillateur proposé étant connecté pour détecter un incident et intervenir à distance. Il donne verbalement à l'utilisateur les consignes d'utilisation en français et en anglais. Des demandes de subvention ont été adressées aux entreprises Groupama, Codechamp et Crédit Agricole Centre France. Elles sont en cours d'examen.

#### **e- Travaux**

- La déviation du village de Chez Bardy est ouverte à la circulation depuis le début de l'année.
- Les travaux de peinture des menuiseries du bâtiment de la mairie côté est ont débuté en juin.
- Les travaux à Malleret sont prévus durant l'été pour créer un réseau d'évacuation des eaux pluviales sur la voie communale 103A pour un devis de 3 253 € TTC une demande de subvention au titre de la DETR a été demandée, mais n'est pas acquise.
- Un arbre du bourg dont les branches de la cime étaient mortes a été élagué pour un montant de 264 € TTC.

#### **f- Élections sénatoriales**

Le conseil municipal s'est réuni le 5 juin 2026 pour l'élection d'un délégué et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Les résultats sont les suivants :

|             |                     |
|-------------|---------------------|
| Délégué     | Mme Michèle ALOUCHY |
| Suppléant 1 | Mme Laurence PROUST |
| Suppléant 2 | Mme Ingrid GUESTIN  |
| Suppléant 3 | Mme Delphine PEYNOT |

#### **g- Amendes de police**

Le conseil départemental est chargé de répartir le produit des amendes de police relatives à la sécurité routière dont la dotation est mise à disposition par le Préfet. Un dossier de demande de subvention assorti d'un projet supérieur à 1 000€ HT devait être déposé avant le 30 juin en préfecture. Les projets éligibles sont les aménagements concernant les services de transport en commun ou la circulation routière, ainsi que les panneaux et marquages au sol, sous condition. La Commune a présenté une demande comprenant l'achat de 3 range-vélos dans le bourg, devant la mairie et sur la place de l'église (côté restaurant) et de panneaux de signalisation nécessités par création de la déviation du village de Chez Bardy.

#### **h- Convention chasse**

Une discussion entre la Municipalité et l'ACCA est en cours pour un avenant à la convention existante excluant désormais le stockage et la consommation d'alcool dans le local mis à disposition par la commune et sur le terrain communal.

### **i- Cloches**

Les cloches de l'Église sont tombées en panne durant le printemps. La réparation a été réalisée pour 1 638 € TTC.

### **j- Christ en croix**

Mme Ingrid GUESTIN, représentait la commune le jeudi 23 avril dernier au Lycée agricole d'Ahun pour la dernière étape du programme creusois du "Plus Grand Musée de France". La commune proposait son œuvre du Christ en croix qui nécessite une importante et coûteuse remise en état. L'œuvre a été brillamment présentée par un groupe de lycéennes mais le concours a été remporté par le projet « Les assiettes funéraires » qui a reçu un don de 10 000 € pour leur restauration.

### **k- Miroirs**

Un devis pour quatre miroirs a été demandé aux services routiers du département (UTT d'Auzances) afin d'améliorer la visibilité. Les carrefours concernés sont :

- le carrefour de Chez Aufaure au bourg,
- le carrefour du bourg à Rimareix,
- le carrefour entre Bellegarde et Saint Silvain Bellegarde,
- le carrefour de Buxerette à la route de la Villetelle

La réglementation interdisant la pose de miroirs hors agglomération, la demande est caduque. Une solution auprès de l'UTT d'Auzances est demandée.

### **l- salle polyvalente**

Les couverts ont été changés pour une facture de 868 € (TTC).

## Election des délégués

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les délégués pour la commune aux différents syndicats et organismes :

|  | Désignation   | Titulaires                                      | Suppléants                           |
|--|---|---|--------------------------------------|
| <b>Com-Com</b>                             | Communauté de communes  | Michèle ALOUCHY                                 | Delphine PEYNOT                      |
| <b>Syndicats</b>                           |   |   |                                      |
| <b>SIBESSE</b>                             | Syndicat Intercommunal Bellegarde et Saint Silvain Ensemble – gestion de la maison de santé - | Michèle ALOUCHY<br>Laurence PROUST              | Delphine PEYNOT<br>Nadège LAURENSON  |
| <b>SIAEP</b>                               | Syndicat Intercommunal Alimentation en Eau Potable  | Françoise GALLAND-DESMICHEL<br>Nadège LAURENSON | Boris SONDAGH<br>Julien PALAYER      |
| <b>SIVOM</b>                               | Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples (gestion déchets, entretien espaces verts...)     | Ingrid GUESTIN<br>Alexandre BOURDERY            | Philippe BOUDARD<br>Julien PALAYER   |
| <b>SDEC</b>                                | Syndicat Départemental des Energies de la Creuse  | Ingrid GUESTIN<br>Laurence PROUST               | Jean-Marie BERTRAND<br>Boris SONDAGH |
| <b>SECD</b>                                | Syndicat Est Creuse Développement   | Michèle ALOUCHY                                 | Delphine PEYNOT                      |
| <b>SDIC</b>                                | Syndicat pour le Développement de l'Informatique Communal                                     | Boris SONDAGH                                   | Delphine PEYNOT                      |
| <b>Autres Organismes</b>                   |   |   |                                      |
| <b>Conseil d'école</b>                     |   | Michèle ALOUCHY                                 | Laurence PROUST                      |
| <b>Centre de gestion</b>                   |   | Michèle ALOUCHY                                 | Ingrid GUESTIN                       |
| <b>CLECT</b>                               | Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (en lien avec la Com-Com)              | Jean-Marie BERTRAND                             | Alexandre BOURDERY                   |
| <b>Correspondant Défense</b>               |   | Ingrid GUESTIN                                  | ----                                 |
| <b>Délégué à la protection des données</b> |   | Jean-Marie BERTRAND                             | ----                                 |

## Groupes de travail

Voici la liste des groupes de travail pour la commune avec les conseillers référents. Tous les habitants de la commune peuvent s'inclure dans la commission de son choix.

Si vous souhaitez vous investir, merci de contacter la mairie pour donner vos coordonnées.

Michèle ALOUCHY , maire de la commune, fait partie de toutes les commissions.

| <b>Commissions ouvertes au public</b>     |   |  |
|---|---|--|
| <b>Commission Salle Polyvalente</b>       | Gestion de la salle   | Alexandre BOURDERY<br>Françoise GALLAND-DESMICHEL                              |
| <b>Commission Communication</b>           | Petit journal, site internet, panneau pocket, Facebook                | Ingrid GUESTIN<br>Laurence PROUST<br>Boris SONDAGH<br>Delphine PEYNOT          |
| <b>Commission Attractivité</b>            | Inventaire des maisons vides<br>Soutien aux associations              | Julien PALAYER<br>Delphine PEYNOT<br>Ingrid GUESTIN<br>Jean-Marie BERTRAND     |
| <b>Commission Voiries et Chemins</b>      | Etat des routes et chemins de la commune                              | Philippe BOUDARD<br>Alexandre BOURDERY<br>Jean-Marie BERTRAND<br>Boris SONDAGH |
| <b>Commission Culturelle</b>              | Soutien à la culture dans notre commune                               | Delphine PEYNOT<br>Laurence PROUST<br>Ingrid GUESTIN<br>Jean-Marie BERTRAND    |
| <b>Commission Travaux</b>                 | Suivi des travaux<br>Remontée des travaux pouvant être nécessaires    | Philippe BOUDARD<br>Laurence PROUST<br>Jean-Marie BERTRAND                     |
| <b>Commissions non ouvertes au public</b> |   |  |
| <b>Commission Sociale</b>                 | Soutien aux personnes isolées   | Nadège LAURENSEN<br>Laurence PROUST<br>Julien PALAYER                          |
| <b>Commission des impôts directs</b>      | Rôle consultatif entre l'administration fiscale et les contribuables  | Michèle ALOUCHY<br>12 personnes en attente du retour du service des impôts     |
| <b>Commission d'appel d'offre</b>         | Réalisation des appels d'offre dans le cas de travaux sur la commune. | Laurence PROUST<br>Jean- Marie BERTRAND<br>Philippe BOUDARD                    |

## Alerte Canicule

Nous sommes passés en **alerte renforcée** en ce qui concerne la consommation d'eau. Vous pouvez retrouver toutes les directives à appliquer sur le site gouvernemental : <https://vigieau.gouv.fr/>

Nous vous rappelons les consignes de sécurité quand la commune est en **alerte rouge**.



Merci d'être vigilants les uns envers les autres.  
Pour toutes complications,  
n'hésitez pas à contacter la mairie.

## Nouveaux arrivants

---

- M. Christopher DELAPIERRE – Le bourg
- Mme et M. Julie et Josias DAVID – Le bourg
- Mme Laura KRUIZINGA et Mr Christian VAINCLAIR – Buxerette

Leur résidence secondaire devient une résidence principale :

- Mme et M. Fabienne et Marin GUERARD – Sannegrand
- Mme Céline BARRE DESBOIS - Sannegrand

Bonne installation dans notre commune

## Etat Civil

---

### Décès

- M. Paul GALLAND nous a quitté dans sa 90ème année, le 01 juin 2026. Il a été conseiller municipal de 1977 à 1983 puis adjoint au maire de 1983 à 2001.

Toute notre sympathie à la famille

### Mariage

- Mme Evelyne STEPHAN et M. Joël COLIN

*Toutes nos félicitations*

## Circuits de Randonnée

Deux circuits pédestres sont actuellement praticables sur la commune :

**La Vallée de la Tardes** : C'est un circuit de 7 km avec un dénivelé de 115 m. On peut le faire en 2 heures. Il part de la place de la mairie et est balisé en jaune (C1).



**Les Deux Vallées** : C'est un circuit de 10,3 km avec un dénivelé de 315 m. On peut le faire en 3 heures à pied . Il part également de la place de la mairie et est balisé en jaune (C2).



## Journée du 8 mai

---



Comme chaque année , la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée à la mairie de Saint-Silvain.



Notre porte-drapeau, **Alexandre Legrand**, va bientôt prendre sa retraite. Nous cherchons donc une personne qui accepterait de le remplacer lors des prochaines commémorations (8 mai, 11 novembre).

## Vie scolaire

---



### Une rencontre avec les anciens élèves

Le lundi 15 juin, nous avons rencontré des anciens élèves de l'école de St Silvain. Lisette, Martine, Jean-Pierre et Jean-Paul ont répondu à nos nombreuses questions.

Nous avons appris qu'autrefois la classe était chauffée à l'aide d'un poêle à bois situé au milieu de la classe. Certains élèves venaient à pied à l'école. Ils écrivaient à l'aide d'une plume.

La cour était divisée en deux : les filles d'un côté et les garçons de l'autre. Ils avaient souvent des punitions. L'instituteur tapait sur les doigts avec une baguette de noisetier. Les instituteurs avaient un potager et un poulailler dont les élèves s'occupaient parfois. Il était interdit de faire peur aux poules !

En arrivant à l'école, les élèves devaient montrer leurs mains pour voir si elles étaient propres. A St Silvain, il y avait deux classes. L'école commençait à l'âge de 6 ans. Nous avons fini par un petit goûter.

Texte écrit par les élèves de l'école de Saint-Silvain-Bellegarde

Au **conseil d'école du 16 juin**, l'effectif total prévu du RPI, pour la rentrée prochaine est de 30 élèves répartis comme suit :

En maternelle : 1 PS, 4 MS, 7 GS

En élémentaire : 3 CP . 2 CE1 , 4 CE2 , 3 CM1 , 6 CM2

Quatre radiations sont prévues donc non comptées dans cet effectif de 30 élèves.

Aucune inscription n'est pour l'instant prévue.

Les enseignantes nouvellement nommées pour la rentrée, Mme Maud COUVÉ (Bellegarde) et Mme Virginie VISSERIAS (Saint-Silvain-Bellegarde), proposent de rencontrer les enfants et les parents à l'école de Saint-Silvain-Bellegarde le **Lundi 6 Juillet à 18h30**.

# Les entreprises et artisans

## Entreprises & Artisans

Nous avons tenté de répertorier tous les artisans et auto-entrepreneurs de notre commune qui ne sont pas toujours visibles et restent parfois méconnus. Toutes nos excuses à ceux que nous aurions pu oublier ! N'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie et nous ferons un rectificatif dans le prochain journal.

|   |   |  |
|---|---|--|
|    | <p><b>Grégory BARBÉ</b></p> <p>Il est cordiste.<br/>Il propose des services d'élagage et d'abattage.</p>  | <p>06-98-18-48-74</p> <p>Le Puy du Faux</p>  |
|   | <p><b>Combrailles Moto Services (CMS)</b></p> <p><b>Thierry LACROIX</b> a créé un atelier de réparations de motos à La Font La Vialle depuis mai 2025.</p>  | <p>06-22-33-20-70</p> <p>c.motoservices@gmail.com</p> <p>La Font La Vialle</p>                                 |
|  | <p><b>Ar'thé</b></p> <p><b>Caroline DETCHNIQUE</b> propose une collection de thés de chine dont elle crée elle-même les mélanges.<br/>Elle développe également une activité de <u>vannerie</u>.<br/>Vous pouvez la retrouver sur Facebook (Ar'Thé).</p> | <p>06-16-93-52-20</p> <p>aconyt@hotmail.fr</p> <p><u>facebook</u> : Ar'Thé</p> <p>Le Chassain</p>              |
|  | <p><b>Ananta Yoga</b></p> <p><b>Cindy GAGNIER</b> propose des séances de yoga, de pilate ainsi que des massages.</p>  | <p>06-86-03-99-71</p> <p>cindygagnier@gmail.com</p> <p>anantastudio (cours en ligne)</p> <p>Le Puy du Faux</p> |

|   |   |  |
|---|---|--|
|    | <p><b>Une forge en Mitgard</b></p> <p><b>Yves SCHMITZ</b> est spécialisé dans la ferronnerie d'art.</p>   | <p>05-55-67-85-08</p> <p>contact@forge-mitgard.com</p> <p>Le Chassain</p>  |
|    | <p><b>EIRL PINGUET François</b></p> <p>Terrassement, Captage de source, Assainissement, assainissement, drainage, petites démolitions, tri de matériaux et fendage de bois et piquets</p>   | <p>06-76-22-64-25</p> <p>eirlpinguet@gmail.com</p>   |
|  | <p><b>Les Petits Doigts de Gabylou</b></p> <p><b>Angélique BREDIER</b> est une créatrice de couture artisanale dédiée aux tout-petits</p>   | <p>06-67-29-56-23</p> <p>palayer.julien@orange.fr</p> <p>Le Puy du Faux</p>  |
|  | <p><b>LE 23 FOOD TRUCK</b></p> <p>Présent tous les mardis sur la place de l'église.<br/>Hamburgers, fondu frites, filets poulet marinés ou panés.....</p>   | <p>07-59-76-78-94</p> <p><u>facebook</u> : LeVingtTrois-FoodTruck</p>  |
|  | <p><b>BODYNATURE</b></p> <p><b>Ingrid GUESTIN</b> propose de la vente de produits d'entretien et cosmétiques certifiés biologiques</p> <p><b>Ingrid GUESTIN</b> vend également des peintures d'intérieur et d'extérieur écoresponsables de fabrication française.</p> | <p>06-86-78-08-38</p> <p>Ingrid.guestin.bodynature@gmail.com</p> <p>Malleret</p> <p>06-86-78-08-38</p> <p>Ingrid.guestin@gmail.com</p> |

|   |  |  |
|---|--|--|
|    | <p><b>Jacqueline MONTAGNON</b></p> <p>Vendeuse chez Vorwerk (Thermomix) depuis 19 ans. Depuis 2013, elle vend également des aspirateurs Kobold. Elle fait des démonstrations à domicile sans engagement.</p> | <p>06-77-81-30-77</p> <p>Jacqueline-montagon@wanadoo.fr</p> <p>Buxerette</p>                 |
|   | <p><b>Josias DAVID</b></p> <p>Entreprise de nettoyage.<br/>Lavage de vitres.</p>   | <p>06-84-42-97-65</p> <p>jodavids15240@gmail.com</p> <p>Saint-Silvain-Bellegarde (Bourg)</p> |
|  | <p><b>Julie DAVID</b></p> <p>Ménage et repassage.<br/>Accompagnement pour les courses.</p>   | <p>06-85-44-86-76</p> <p>Saint-Silvain-Bellegarde (Bourg)</p>                                |
|  | <p><b>NMC BARBEIRO</b></p> <p>Coiffure à domicile tous les jeudis.</p>   | <p>06-07-48-65-27<br/>05-87-04-34-88</p> <p>instagram@nmcbarbeiro</p>                        |

# A vos agendas

## La course de la Tardes



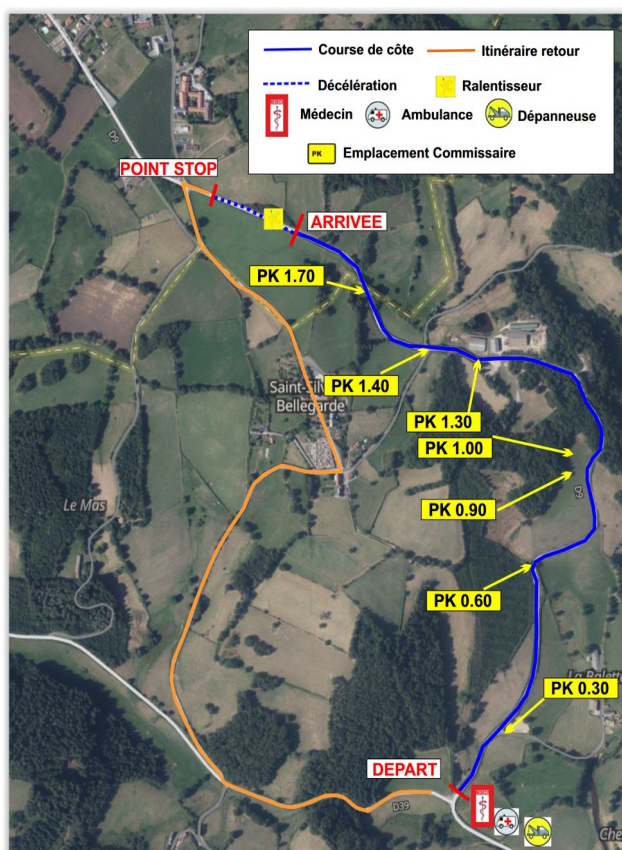
Grand retour de la course de côte dans notre commune !!.

Cette manifestation aura lieu les **25 et 26 Juillet**.

L'association, présidée par Franck CHAULET, recherche encore des bénévoles pour organiser cet événement. Une réunion d'informations se déroulera dans la salle des associations le **jeudi 2 juillet à 19h**.

Si vous souhaitez participer, merci de contacter Franck Chaulet par mail à [franck.chaulet48@orange.fr](mailto:franck.chaulet48@orange.fr)

Vous trouverez ci-dessous les plans de circulation :



## Association de la Chasse

---

L'**assemblée générale** de l'association se tiendra le **3 juillet** au local de chasse.

Cette année, **la fête de la chasse** aura lieu le **8 août** au terrain communal. Il y aura un concours de pétanque à partir de 13h30 et un repas le soir qui comprendra du melon, un fondu frites et un dessert.

## Journées du patrimoine

---

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, l'église de Saint-Silvain-Bellegarde sera ouverte **les 19 et 20 septembre**. Pour chacune de ces journées, deux visites commentées auront lieu à **9h30** et à **16h30**.

## La fête de Saint-Silvain-Bellegarde

---

Le **20 septembre** se déroulera la fête patronale de Saint-Silvain-Bellegarde. La procession commencera à **10h30** et ira de l'église à la fontaine miraculeuse. A **11h**, une messe sera donnée dans l'église. Elle sera suivie par un pot de l'amitié.

## Yoga cet été

---

Cet été, vous pouvez faire du yoga avec Cindy GAGNIER au Puy du Faux .

Tous les mardis , HATHA YOGA à 18 h 30

Tous les mercredis, YIN YOGA à 18 h 15

Vous trouverez toutes les infos sur [www.anantayoga.net](http://www.anantayoga.net). Les inscriptions se font par mail à [cindygagnier yoga@gmail.com](mailto:cindygagnier yoga@gmail.com)

## Biodanza

---

La biodanza est une forme d'expression corporelle accessible à tous basée sur différentes danses.

Tel : 06-99-71-12-54



## Concours d'éloquence pour défendre des œuvres

Le 23 avril a eu lieu au lycée agricole d'Ahun un concours d'éloquence pour défendre des œuvres en Creuse. Ce concours a été organisé par la fondation "La Sauvegarde de l'art français".

L'objectif de cette journée était de mettre en valeur une œuvre afin d'obtenir une somme de 10 000 € pour sa restauration. Chaque œuvre était défendue par un groupe de 4 élèves de 1ère du SAPAT.

Le *Christ sur la croix* de l'église de Saint-Silvain-Bellegarde y était représenté et a été défendu par un groupe de 4 élèves.

Les quatre autres œuvres représentées étaient :

- Les *assiettes funéraires du cimetière des pénitents noirs* de Guéret
- Le *chemineau* de Chambon-sur-Voueize
- Le *carton de tapisserie* de Moutier-Rozeille
- Le *Christ en croix* de Saint-Silvain-Bellegarde
- L'*Antependium* de Saint-Sulpice-Le-Guérétois

Au terme de cette présentation en présence des élus, des professeurs et des représentants du patrimoine, et après délibération, le prix a été remis aux *assiettes funéraires* de Guéret.

Le Christ de Saint-Silvain-Bellegarde n'est malheureusement arrivé que second !



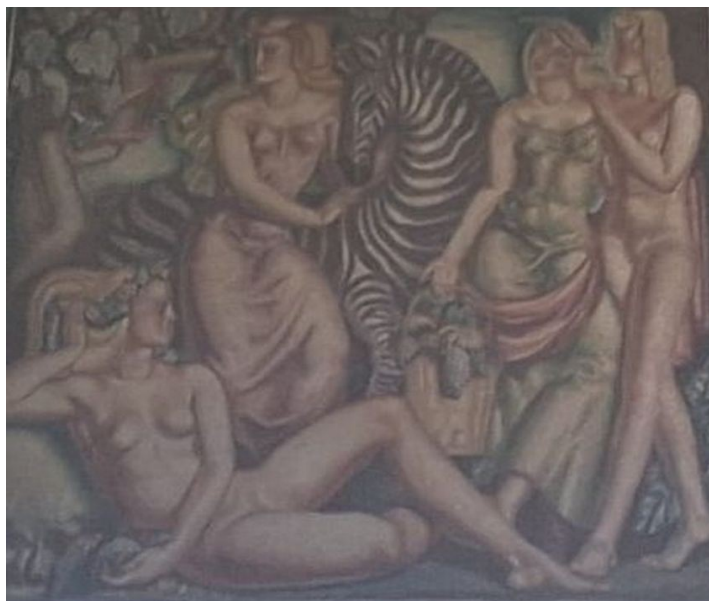
### Le Christ sur la croix de **Saint-Silvain-Bellegarde**

Ce Christ polychrome a été découvert en 2010, par le technicien du service de l'architecte des bâtiments de France, dans le grenier du presbytère lors des travaux d'aménagement du restaurant « La vallée gourmande ». Sa présence est un mystère. Il ne figurait pas sur l'inventaire des objets de l'église répertoriés en 1905 lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. De l'avis des spécialistes, il a un intérêt particulier du fait de son ancienneté car il daterait de la fin du 15ème siècle ou du début du 16ème. Mais ce qui est remarquable c'est que l'abdomen était constitué d'une pièce rapportée, aujourd'hui manquante. Il a été inscrit à l'inventaire des objets à protéger au titre des monuments historiques en 2012. Malheureusement, il a depuis perdu ses bras.

La priorité ayant été donnée en 2016 au traitement du retable et des statues classés contre les infestations d'insectes xylophages, les fonds n'ont pas été trouvés pour sa restauration.



Les Assiettes du cimetière des pénitents noirs de Guéret



Le carton de tapisserie de Moutier-Rozeille



Le Chemineau de Chambon-sur-Voueize



L'Antependium de Saint-Sulpice-Le-Guérois

# Infos diverses



Pour notre mariage, le vendredi 14 août, nous avons semé un doux projet : faire pousser nous mêmes les fleurs qui accompagneront notre union. Chaque graine plantée est un espoir, chaque bourgeon une promesse... Mais comme tout jardinier le sait, la nature a parfois son propre calendrier. Nous serions profondément reconnaissants et comblés si certains jardiniers avaient la gentillesse d'offrir leur savoir-faire, leurs compétences en art floral ou quelques fleurs afin d'aider notre grand jour à éclore. Que notre mariage devienne ainsi un bouquet collectif, composé de la générosité de ce beau village.

Merci par avance à celles et ceux qui aideront notre amour à fleurir.

Les personnes souhaitant nous apporter leur aide peuvent nous contacter au 07-81-99-54-55 ou à [gimbertelise@gmail.com](mailto:gimbertelise@gmail.com).

Merci du fond du coeur !

Elise Gimbert et Gilles Sipahimalani

## Troc de fruits et légumes

---

Dans le cadre de la commission attractivité, nous proposons de mettre en relation les personnes ayant un surplus de légumes ou de fruits dans leur jardin et souhaitant en faire profiter d'autres personnes de la commune.

Ce peut être aussi une aide au ramassage avec partage de la récolte, ou encore, obtenir l'autorisation des propriétaires absents pour ramasser les fruits des vergers inutilisés (maisons secondaires ou inhabitées).

Vous pouvez contacter Ingrid Guestin au 06- 86-78-08-38 ou Laurence Proust au 06-74-19--39-78 pour de plus amples informations.

## Pour Rappel

---

Il reste des mousseurs offerts par le SIAP à prendre à la mairie si vous en avez besoin. Ces mousseurs, à adapter aux robinets de la maison, permettent notamment de réaliser des économies d'eau.

## Calendrier communal

A partir du 1er juillet, Mme Isabelle Perget deviendra notre nouvelle secrétaire de mairie.

## Numéros utiles

Mairie : Les horaires de la mairie changent à partir du 23 juillet. Elle sera ouverte au public :

- le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 14h à 18 h
- Le jeudi de 14 h à 18 h

## Déchetterie :

**Horaires d'été** : du 1er avril au 30 septembre

- Lundi, mercredi et vendredi : 14h00 - 18h00
- Samedi : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 18h00

Les habitants du territoire de la communauté de communes Marche et Combrailles et Aquitaine détiennent un accès gratuit sur **présentation d'un justificatif de domicile**

Pour plus d'informations : <https://ma-dechetterie.fr/decheterie-auzances-23700/>